

MOUVEMENT DES IDÉES ÉCONOMIQUES; — PROGRÈS DES RÉFORMES; — ÉTAT DE LA QUESTION COLONIALE ET DE L'ESCLAVAGE EN HOLLANDE.

COMMUNICATIONS FAITES PAR

M. le Professeur ACKERSDYCK,

DANS LA RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE, A PARIS

LE 5 NOVEMBRE 1860.

(*Extrait du Journal des Economistes*, *Novembre et Décembre* 1860.)

UTRECHT.

T. DE BRUYN.

1861.





J'espère que mes compatriotes me sauront gré d'avoir reproduit les pages qui suivent, contenant des communications faites à l'étranger par Mr. le Professeur Ackersdyck et qui se rapportent à des questions importantes pour notre pays. Comme elles se trouvent dans un Journal qui n'est pas généralement répandu chez nous j'ai cru qu'il pourrait être utile de leur donner une publicité plus étendue. Monsieur Ackersdyck a bien voulu m'y autoriser.

UTRECHT,
31 Décembre 1860.

T. DE BRUYN.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Réunion du 5 Novembre 1860.

MOUVEMENT DES IDÉES ÉCONOMIQUES; — PROGRÈS DES RÉFORMES; — ÉTAT DE LA QUESTION COLONIALE ET DE L'ESCLAVAGE EN HOLLANDE.

Avant de rendre la conversation générale, M. le président (M. Ch. Dunoyer, membre de l'Institut) prie M. Ackersdyck de donner quelques renseignements sur l'enseignement de l'économie politique dans les universités de la Hollande et sur le mouvement des idées économiques dans ce pays.

L'honorable et savant professeur, se rendant à cette invitation, dit que l'économie politique ainsi que la statistique font depuis longtemps partie de

l'enseignement universitaire en Hollande. Des cours sont donnés à Leyde par M. Vissering et à Groningue par M. van Rees; M. Ackersdyck a été chargé de cet enseignement pendant trente ans à Utrecht; et M. de Bosch Kemper a également enseigné cette branche d'étude à l'Athénée d'Amsterdam.

Pour la statistique, le gouvernement a établi récemment une commission centrale sur des bases plus larges que dans aucun autre pays, l'Espagne excepté. On espère bien que cette nouvelle institution répondra au plan qui paraît irréprochable.

Bien que la littérature économique ne soit pas excessivement riche, il y a beaucoup de publications qui traitent de ces matières, et quelques-unes se sont donné la mission de les populariser. M. Ackersdyck cite entre autres l'*Economist* publié par M. de Bruyn Kops et le *Journal d'Économie politique et de Statistique* de M. Sloet tot Oldhuis.

L'enseignement est entièrement libre; il n'y a aucune restriction à la liberté de la presse, et le royaume des Pays-Bas se trouve dans la position la plus favorable pour le progrès de l'économie politique. Inutile d'ajouter que pourtant il y a encore beaucoup de préjugés même contre la science; que très-souvent elle est traitée de théorie dangereuse, et qu'elle est dédaignée par un petit parti clérical; — mais cette opposition diminue de jour en jour.

On ne saurait s'étonner que les principes d'une saine économie politique aient moins de difficulté à se faire jour dans la Hollande que dans les autres pays, en se rappelant son histoire. Avec la liberté politique, la liberté entière des cultes (non pas l'égalité), fruit de longues luttes, cette nation improvisée obtint aussi la liberté du commerce. Elle devança les autres nations en franchissant la barrière qui les empêchait de concourir aux Indes et en Amérique avec les Portugais et les Espagnols. Débarassés des obstacles à l'extérieur, les Hollandais n'ont pas non plus rencontré tant d'entraves dans leur propre pays. Le gouvernement ne les gênait pas; les caprices d'un despote ou d'un ministre pour réglementer le commerce ou l'industrie manufacturière étaient inconnus. Toutes les mesures étaient prises non de haut en bas, mais de bas en haut. Cela faisait un très-mauvais gouvernement pour la législation et l'administration de la république; quelquefois même il en résultait une espèce d'anarchie; mais cet état des choses était, à peu d'exceptions près, favorable au développement du commerce et des fabriques. Aussi la prospérité, la richesse des Hollandais a été pendant longtemps proverbiale. Il y avait dans les principes qu'on y appliquait une grande sagesse, qui s'alliait avec une hardiesse extraordinaire dans les enreprises. La science de l'économie ne ressortait pas de recherches profondes ou de raisonne-

ments rigoureusement logiques; mais le gros bon sens guidait les ancêtres, et leurs principes économiques étaient le résultat de l'expérience; on agissait souvent en tâtonnant, et par les bons résultats on arrivait aux bons principes.

Ces principes ne formaient pas de système, et dans les meilleurs écrits du XVIIe et du XVIIIe siècle, on trouve parmi d'excellentes observations des erreurs très-grossières et des préjugés presque inexplicables. C'est ainsi que la Hollande a largement contribué à la naissance de l'économie politique par des ouvrages d'auteurs qui souvent devançaient leur temps, mais beaucoup plus par son exemple lorsqu'elle s'est trouvée sur le bon chemin; ce qui pourtant n'a pas toujours été le cas.

Quelques exemples peuvent servir à expliquer ces observations.

L'importation et l'exportation étaient presque libres: quand les besoins de la guerre donnaient occasion d'établir des droits plus ou moins lourds, on cherchait le moyen de s'y soustraire, — et on se trouvait bien de cette liberté. Le blé, que le pays ne produisait pas suffisamment pour les habitants, abondait par suite de la liberté d'exportation, même dans les années de disette. Dans aucun pays les prix du blé n'étaient aussi bas. Quand en Angleterre l'acte de navigation sous Cromwell et Charles II privait les Hollandais

d'une grande partie de leur commerce de transport entre les pays étrangers, ceux-ci ont eu le bon esprit de s'abstenir de mesures de représailles, et ils n'ont pas eu à se plaindre de leur modération. Pour la liberté du travail, ils ont quelquefois pris de bonnes mesures pour l'affranchir, tandis qu'en France et dans les autres pays, les règlements devenaient constamment plus rigoureux. Cela tenait à ce que les magistrats des villes, s'étant arrogé cette partie de la législation, observaient de trop près les effets des restrictions pour ne pas en abolir tout ce qui aurait pu nuire aux fabriques florissantes. Tandis qu'en Angleterre on défendait la construction des moulins à scie, par exemple, dans l'intérêt des ouvriers scieurs, la Hollande en construisait des centaines et obtenait par là le commerce lucratif des bois.

Ces exemples sont frappants et peuvent, encore de nos jours, servir de leçons pour la science. Mais la science elle-même n'en ressortit pas aussitôt. Les auteurs de ces temps ont quelquefois très-bien expliqué les causes de ce que l'expérience leur faisait observer; il y en a qui ont même devancé les publicistes contemporains; mais la plupart des hommes d'État, et des auteurs avec eux, ont partagé les erreurs qui rendaient la naissance d'une économie politique systématique impossible. Un des plus célèbres, Pierre de la Court, ami de Jean de Witt, a publié en 1669 des *Maximes politiques* extrême-

ment remarquables. Il devança ses compatriotes en plusieurs points. Il soutint et démontra que la charte de la puissante société des Indes orientales, qui allait expirer, ne devait pas être renouvelée; que ce qui avait été utile au commencement serait nuisible dorénavant, et que la décadence du commerce avec les colonies suivrait inévitablement le maintien des priviléges et du monopole de cette société. Sa voix ne fut pas écoutée, et l'histoire a prouvé qu'il avait prédit l'exacte vérité. — Relativement aux corporations d'arts et métiers (*guildes*), il a soutenu avec une rare clarté que ces corporations privilégiées, loin de procurer de bonnes marchandises à bon compte, ne servaient qu'à rendre les ouvriers moins habiles et plus paresseux; qu'il ne fallait pas seulement mitiger les restrictions du libre travail, mais les abolir complétement. Cette opinion était trop hardie pour son temps, et l'aristocratie des magistrats aurait trop perdu à son application radicale pour qu'il y eût chance de succès pour un si excellent principe.

Mais ce même Pierre de la Court n'était pas pour cela au-dessus des préjugés de son temps; au contraire. Il louait la liberté accordée pour l'exportation des métaux précieux, mais il gâtait sa thèse en l'expliquant. C'est pour obtenir en définitive, croyait-il, une quantité plus considérable de ces métaux que nous devons en exporter une partie qui nous servira à acheter des mar-

chandises à bas prix, que nous vendrons plus cher ailleurs. Tout ce que nous gagnons par ce commerce sera une augmentation de notre richesse, c'est-à-dire du numéraire dans notre pays. — C'était le système mercantile tout pur, et ce système, il l'appliquait d'une manière bien plus forte encore. Non-seulement il fallait, selon lui, tâcher, à l'occasion, de diminuer la richesse des autres nations dans l'intérêt de celle de sa patrie; mais cette patrie pour lui, c'était la province de Hollande, — et ses maximes indiquent aussi ce que cette Hollande doit faire pour empêcher que les ports des autres provinces, la Frise, Groningue, Overyssel, etc., ne prennent part au commerce qui se faisait dans la province de sa prédilection. La prospérité des autres provinces lui paraissait incompatible avec celle de sa province.

On est tout étonné de trouver un pareil aveuglement dans un homme qui voyait si clair pour le reste.

En résumé, dit M. Ackersdyck, il y a beaucoup à apprendre dans l'histoire de notre commerce, il y a dans les auteurs du temps de la république beaucoup d'observations très-précieuses, des idées très-saines; mais cependant le vraie science économique ne se trouve ni dans la pratique ni dans les auteurs. Le temps n'était pas encore venu.

Pour ce qui concerne l'application actuelle de

l'économie politique, le bon sens hollandais dont il vient d'être parlé ne se retrouve pas toujours dans les actes publics; il s'est commis bien des erreurs, mais il faut dire que les plus graves ont été réparées. Après avoir refusé longtemps d'accorder la libre navigation sur le Rhin, le gouvernement a appliqué avec une extrême libéralité ce principe de la politique moderne; il n'y a plus aucun droit de navigation sur le Rhin hollandais. De nouveau la Hollande donne l'exemple à ses voisins, qui tardent trop longtemps à le suivre, au grand détriment de la circulation sur ce fleuve.

Il n'existe plus aucun droit de transit, et le tarif des douanes est le plus bas de tous ceux de l'Europe. En 1835, on avait commis la faute inexcusable d'imiter le système fatal de l'Angleterre, dans les *Corn-Laws.* Aujourd'hui il n'en reste plus de trace; nulle part le blé n'entre et ne sort plus librement.

On a aboli toute espèce de droits sur les livres de toute provenance.

Cela n'empêche pas qu'il ne reste encore beaucoup à faire et que les bons principes ne rencontrent une opposition souvent fort aveuglée par les préjugés et par l'intérêt privé. Le tarif, bien que moins mauvais qu'ailleurs, présente encore plusieurs taches; et, tout en approchant de la liberté entière du commerce, but de tout les progrès économiques, il a encore bien des pas à faire. On paie le verre

et la porcelaine, mais surtout la faïence si nécessaire à toutes les classes de la société, beaucoup trop cher, uniquement dans l'intérêt de quelques fabricants privilégiés. C'est la première chambre des états généraux qui, dans sa dernière session, a rejeté le projet d'un tarif plus modéré, déjà adopté par la chambre des députés. Mais ce n'est probablement qu'une entrave passagère; un nouveau projet vient d'être présenté. Le droit de consommation que paie la nation sur le sucre est plus choquant; c'est évidemment une taxe prélevée sur la plus grande partie du public, au profit d'un intérêt privé. C'est le système depuis longtemps jugé du drawback avec tous ses défauts, qu'on s'obstine à conserver plus longtemps que partout ailleurs.

Un autre exemple de mépris des principes d'économie politique peut étonner, c'est que dans la Hollande on n'a pas encore aboli les dîmes! Le gouvernement n'a fait jusqu'à ces derniers temps aucun effort pour y parvenir, et un projet de loi, produit du droit d'initiative dont jouit la chambre des députés, a été rejeté deux fois par la première chambre. Je me flatte pourtant, dit M. Ackersdyck, que nous sommes à la veille d'obtenir une loi d'abolition des dîmes, proposée par le ministre actuel de la justice.

Sur la demande de M. Horn, appuyée par

plusieurs autres membres, M. Ackersdyck donne aussi quelques renseignements sur les colonies asiatiques de la Hollande et sur la grande Société de commerce.

Les colonies dont la génération actuelle a hérité de ses ancêtres sont si étendues, si belles, si riches, qu'on est tenté de dire: *O fortunatos nimium, sua si bona norint.* L'île de Java, sans être la plus grande, est celle dont on a pris le plus entièrement possession et où l'influence du gouvernement sur l'industrie est la plus grande. La matière des colonies étant trop vaste, l'honorable invité porte l'attention sur quelques points saillants.

Les produits de Java qui ont le plus d'importance pour le commerce sont le café et le sucre. Le système de culture qui a augmenté considérablement ces produits existe depuis environ 30 ans. Son auteur a été le gouverneur-général Van den Bosch, un homme d'une volonté forte, très-persévérant, mais souvent aussi très-arbitraire dans ses mesures. Il a prescrit que dans tous les villages de l'île de Java un certain nombre d'arbres serait planté et soigné par les habitants, et qu'annuellement le café recueilli serait livré aux employés du gouvernement, d'après un tarif médiocrement rémunérateur. C'est le travail forcé et la vente forcée au gouvernement; mais ce n'est pas proprement l'esclavage. Le gouvernement, au moins dans la pratique actuelle, ne s'adresse pas à chaque individu ou à chaque famille, mais au chef indi-

gène du dessa, qui par son autorité traditionnelle exige et distribue le travail nécessaire pour la culture des arbres, dont le nombre varie d'après celui des habitants et d'après le territoire disponible. Le chef du dessa et ses supérieurs, les régents indigènes, sont intéressés à ce que ces prescriptions soient exécutées, car leur revenu est en rapport des produits du travail de leurs subordonnés. Pour le sucre, c'est différent: des entrepreneurs privilégiés ont des fabriques pour la fabrication, et les habitants des dessas à l'entour de chaque fabrique sont obligés de planter, de récolter la canne à sucre et de travailler dans les fabriques, pour des rémunérations également fixées par des règlements et des conventions entre le gouvernement et les fabricants. Ceux-ci vendent le sucre jusqu'à une quantité déterminée, et pour un prix également déterminé, au gouvernement. Ils ont la libre disposition de l'excédant.

Voilà en traits généraux le système. Le gouvernement est devenu négociant des produits, et le revenu consiste en ce qu'il gagne en revendant le café et le sucre.

La grande société de commerce est l'agent du gouvernement pour ce commerce. Elle reçoit les produits dans ses factoreries à Java, elle les fait transporter en Hollande par des vaisseaux hollandais qui ne lui appartiennent pas, dans les ports

d'Amsterdam, Rotterdam, Dordrecht et Middelbourg, à Amsterdam surtout, où est le siége de la société. Ces marchandises, venues en Hollande, sont de nouveau déposées dans des magasins de la société de commerce, et ensuite vendues deux fois par an au moyen de grandes enchères. Dans les dernières années, le profit net pour le gouvernement a été de 15 à 20 millions de florins (1 fl. = 2.11 fr.).

Il est superflu de dire que ce système trouve beaucoup d'admirateurs et de contradicteurs, qui forment presque des partis politiques, et que malheureusement l'intérêt privé exerce une certaine influence sur l'opinion.

Le système est incompatible avec la civilisation et les progrès sociaux qui paraissent être dans la destinée de la population de Java, et que le gouvernement ne pourrait pas empêcher, si même il n'était pas dans les devoirs de la nation hollandaise de les favoriser. »J'ai la persuasion intime, dit M. Ackersdyck, que, pour ne pas nous rendre coupables d'une grande injustice, nous sommes obligés, comme tuteurs du peuple que nous dominons, de lui procurer de l'instruction et des lumières autant que comporte son caractère de mœurs orientales. C'est à l'indépendance individuelle, et non pas à un servage abrutissant, que doit tendre le système de notre gouvernement. J'ai l'avantage de partager cette opinion avec un très-grand nombre

de mes compatriotes. Nous considérons ce système de culture comme transitoire, et la transition doit mener à la libre disposition pour l'indigène de ses forces et des fruits de son travail."

Plus on avancera dans cette voie et plus on obtiendra d'avantages de la possession de Java.

Les vices inhérents au monopole commercial se font aussi de plus en plus sentir. Ce commerce colossal des produits d'une île cinq fois plus grande que la Hollande, se fait d'une manière si dispendieuse, les profits sont achetés si chers, que la liberté sans désordre augmenterait immensément les profits pour la nation. On a été forcé d'éteindre presque tout commerce particulier; les grands capitalistes se sont souvent bornés à louer des vaisseaux à la société de commerce, qui les payait beaucoup trop cher au détriment de la caisse publique. Des frais immenses, hors de toute proportion avec ce qu'un si grand commerce aurait coûté s'il était libre, ont été alloués à cette société, dont les dividendes ont ainsi pu être énormes, et son capital augmenter au delà de tout espoir, le tout sans risques pour la société qui n'assure pas les pertes. En ne vendant que dans la Hollande, il y a, sur les marchandises destinées pour d'autres pays, des déchets et des frais de transport qui diminuent également les profits du gouvernement. Tout ce commerce factice et dispendieux n'a pas été, pour les villes, une source de prospérité aussi

grande qu'on s'imagine. Les revenus si facilement obtenus ont souvent agi comme prime d'inactivité; il s'est répandu un certain engourdissement, particulièrement à Amsterdam, où il y a peu d'esprit d'entreprise, parce qu'il est si façile d'obtenir de gros intérêts sans employer soi-même ses capitaux. Voilà pourquoi il est désirable qu'avec beaucoup de précaution et de prudence le gouvernement se rapproche de plus en plus de l'état normal, dans les colonies comme en Europe.

Le système contre nature de faire tout par le gouvernement, et de ne pas se fier à l'activité individuelle, a eu une application très-instructive pour l'industrie manufacturière. On a provoqué en Hollande l'établissement de beaucoup de fabriques de tissus destinés pour l'Inde. Le gouvernement, à l'aide de la société de commerce, a réussi à faire surgir de grandes et belles fabriques de cette espèce; car les capitaux ne leur manquaient pas, et le débit était assuré et les prix étaient plus que rémunérateurs. En outre, pour éviter la concurrence à Java, on établît des droits considérables différentiels, payés seulement pour les produits étrangers. Eh bien! ces fabriques pour lesquelles on faisait tant de sacrifices n'ont que faiblement prospéré; à la fin même, les étrangers, nonobstant les droits protecteurs, ont réussi à vendre dans nos colonies de préférence aux Hollandais.

C'était justement l'effet de la protection. Les

commandes de la société de commerce ont rendu les fabricants indifférents aux autres entreprises et aux progrès qu'on faisait ailleurs. Les agents de la société ont aussi borné leur activité à vendre aux Javanais. Mais les étrangers ont appris comment il fallait fabriquer pour avoir du débit, à tel point que les fabricants de Glaris, au centre de la Suisse, sont, par leur activité, parvenus à savoir, mieux que les fabricants de la Hollande et que la société de commerce d'Amsterdam, ce qu'il fallait aux habitants de Java; et nonobstant la distance et les droits protecteurs, ils ont eu un débit très-lucratif qui remplaçait d'année en année le débit des fabriques hollandaises protégées! »Je me félicite de pouvoir dire, ajoute M. Ackersdyck, que la leçon finira par faire triompher les vrais principes. Aussi, dans mon pays, on s'éveille et on ne veut plus rester en arrière, dût-on commencer par apprendre des Suisses. Bientôt ces mêmes fabricants, comme ceux de Verviers, s'écrieront: Délivrez-nous de votre protection; laissez l'importation et l'exportation libres en Asie comme en Europe."

Pressé de nouveau par les membres de la réunion, l'honorable professeur dit quelques mots des colonies en Amérique et de l'abolition de l'esclavage.

La Hollande possède en Amérique la colonie de Surinam, qui produit du sucre et du café par

l'emploi d'environ 40,000 nègres esclaves. Il y a un petit nombre d'esclaves à Curaçao, Saint-Eustache et Saint-Martin.

Ces colonies ont beaucoup perdu par la prohibition de la traite; depuis ce temps la population nègre a considérablement diminué. L'émancipation est un sujet discuté depuis de longues années, et entre 1840 et 1844 on a fait des démarches auprès du gouvernement, et publié des journaux dans l'intérêt de l'abolition. Mais le gouvernement, les colons de Surinam, et plus encore les maisons de commerce à Amsterdam, qui font le commerce avec les colonies, ont très-mal reçu ces instances. M. Ackersdyck s'est lui-même trouvé parmi ceux qu'on disait vouloir la ruine des colonies et d'une branche importante du commerce. Peu après, on a dit qu'il fallait avoir confiance dans le gouvernement, et même on a pris l'habitude d'annoncer annuellement aux états généraux que le ministre des colonies s'en occupait sérieusement, tout en ne faisant rien. Mais, dans ces dernières années, surtout depuis l'émancipation dans la Guyane française, il s'est opéré un grand changement; c'est dans la colonie elle-même qu'on demande l'abolition, et pour cause, car Surinam, entre Cayenne d'un côté et Demerara de l'autre, ne saurait continuer à avoir des esclaves: s'il n'y a pas insurrection, il y a désertion continuelle.

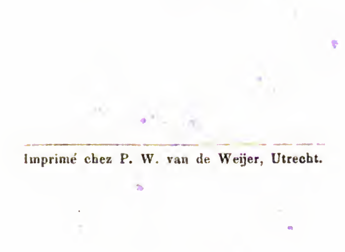
Maintenant, il y a beaucoup d'abolitionnistes

pleins d'humanité, mais plus encore animés du sentiment du devoir de la nation envers les maîtres, dont on doit respecter le *droit sacré* de propriété!

Depuis quelques années, le gouvernement, satisfaisant à cet entraînement, présente annuellement, des projets de loi pour l'abolition, dont quelques-uns sont de singuliers essais pour combiner l'abolition moyennant d'énormes dédommagements avec la garantie que les négres émancipés continueront à travailler pour leurs anciens maîtres, ou plutôt pour les directeurs et les administrateurs, leurs prétendus tuteurs naturels; ou bien, d'après un autre projet, pour le gouvernement qui, devenu l'unique propriétaire, confierait l'administration à ces mêmes directeurs et administrateurs, dès lors employés du gouvernement, au lieu de l'être d'un maître toujours absent.

Le pouvoir législatif (les états généraux) n'a pas, heureusement, approuvé ces projets de loi, mais le ministre a pu dire: J'ai fait ce que j'ai pu. A la fin pourtant, on sera forcé d'abolir l'esclavage; mais il faudra encore bien des efforts pour faire comprendre qu'on ne peut pas abolir l'esclavage sans accorder la liberté de ne pas travailler.

(Ces divers exposés faits avec une remarquable lucidité ont été écoutés avec le plus vif intérêt.)



Imprimé chez P. W. van de Weijer, Utrecht.

